



Est-ce que les États parties à la CEDAW respectent leurs engagements ?



Il y a plus de 65 ans, la Déclaration universelle des droits de l'homme a établi que toutes les personnes, sans distinction de sexe, "naissent libres et égales en dignité et en droits." Une série de traités dans les décennies suivantes, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, par ses sigles en anglais) des Nations Unies, a créé des garanties plus spécifiques pour les femmes et les filles du monde. En 1995, 189 pays ont réaffirmé leurs engagements à l'avancement des femmes des droits civils, sociaux, politiques, et économiques des filles à travers la Déclaration de Beijing et le Programme d'action, un document historique qui a établi une stratégie détaillée pour combler les lacunes et les obstacles qui persistent. Pour marquer son 20^e anniversaire, cette série de feuillets de renseignements créé par le Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD) examine le progrès des pays vers la promulgation des lois et des politiques pour atteindre l'égalité des sexes.

Historique

- En ratifiant la CEDAW, 186 nations se sont engagées à éliminer la discrimination contre les femmes et à instaurer l'égalité entre les hommes et les femmes par des «droits humains et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel, civil et autres» (Article 1). Seuls sept États membres de l'ONU n'ont pas encore ratifié la CEDAW: l'Iran, les Palaos, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan, les Tonga, et les États-Unis.
- Bien que l'adoption généralisée de la CEDAW représente une étape importante pour l'égalité des sexes à l'échelle mondiale, les pays doivent intégrer leurs engagements par traité dans leurs lois et politiques nationales pour réaliser pleinement le potentiel de la CEDAW.
- Les constitutions nationales sont des outils idéaux pour la protection de l'égalité des sexes: les constitutions structurent les systèmes juridiques et politiques des pays, aident à former les normes sociales, et créent des garanties plus durables que d'autres lois. Les droits constitutionnels peuvent fournir une base pour contester les décisions discriminatoires ou pour introduire des nouvelles lois qui protègent l'égalité des sexes.
- A travers les constitutions et des autres lois et politiques, les pays forment les expériences et les opportunités des femmes et des filles. Bien que la CEDAW crée un vaste ensemble d'engagements pour le renforcement de l'égalité des sexes, cette fiche d'information portera sur le progrès des pays dans quelques domaines clés:
 - La prévention du mariage des enfants, ce qui affecte la santé et les opportunités économiques des filles pour le reste de leurs vies (Article 16);
 - L'égalité du accès à l'éducation entre les garçons et les filles (Article 10); et
 - L'adoption des politiques du travail qui facilitent l'égalité des sexes à la maison et au travail (Article 11).

Résultats

Les droits constitutionnels

- La grande majorité des constitutions des États parties, 85%, garantissent l'égalité générale des droits des femmes. Parmi les constitutions adoptées depuis la CEDAW, ces protections sont quasi universel (93%).
- Toutefois, 7% des constitutions permettent que le droit coutumier ou religieux remplace les dispositions constitutionnelles, ce qui a le potentiel de saper les protections des droits des femmes et des filles.

Le mariage

- La plupart des États parties à CEDAW (89%) ont établi 18 ans comme l'âge minimum légal de mariage pour les filles.
- En même temps, 51% des pays autorisent le mariage des filles de moins de 18 ans avec le consentement parental. Comme la plupart des mariages d'enfants ont lieu avec la participation des parents, ces exceptions répandues sont importantes.
- Dans 30% des États parties, les filles peuvent être mariés plus jeunes que les garçons avec le consentement parental.

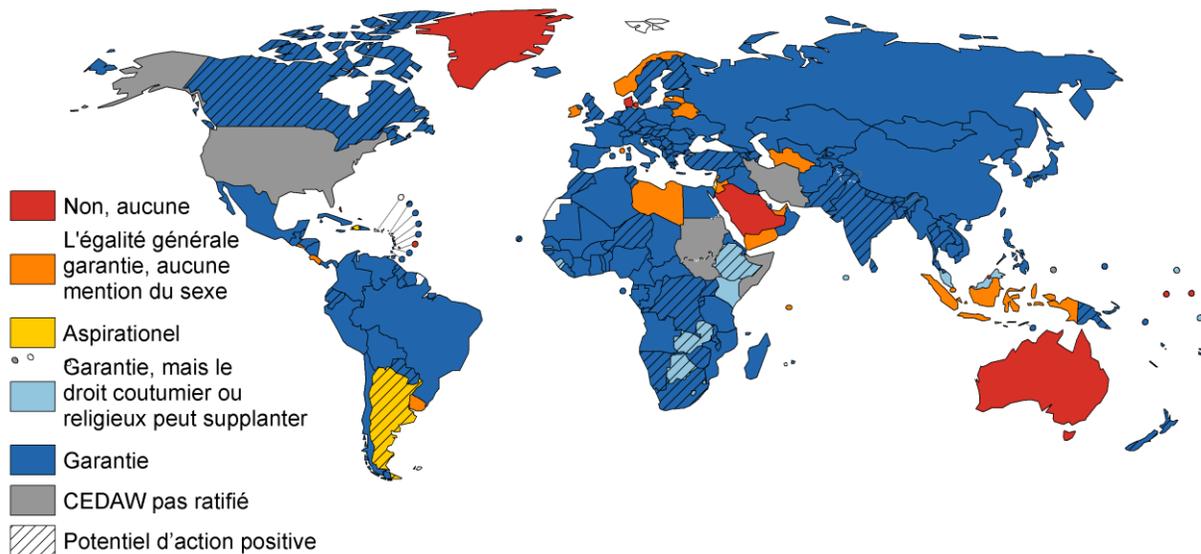
L'Éducation

- La communauté internationale a fait des progrès considérables pour assurer l'accès des filles à l'enseignement primaire: dans 96% des États parties à la CEDAW, l'enseignement primaire est gratuit, ce qui est particulièrement important pour les taux de scolarisation des filles.
- Des lacunes persistent au niveau secondaire: seulement 75% des pays qui ont ratifié la CEDAW offrent l'enseignement secondaire sans frais de scolarité jusqu'à la fin des études.

Le travail et la famille

- Tous les États parties sauf cinq (97%) accordent aux mères du congé payé après la naissance de l'enfant; 54% accordent aux femmes au moins 14 semaines de congé de maternité payé.
- Toutefois, seulement la moitié (51%) offre du congé payé pour les pères, créant un obstacle à l'égalité des sexes au travail et à la maison.
- Plus de la moitié des pays (60%) n'accordent pas aux hommes et femmes du congé pour prendre soin des membres de leurs familles. Sans accès au congé, les femmes sont plus susceptibles que les hommes à risquer leurs emplois ou revenus pour fournir des soins.

Carte 1: Est-ce que la constitution adopte une approche à l'égalité des sexes?



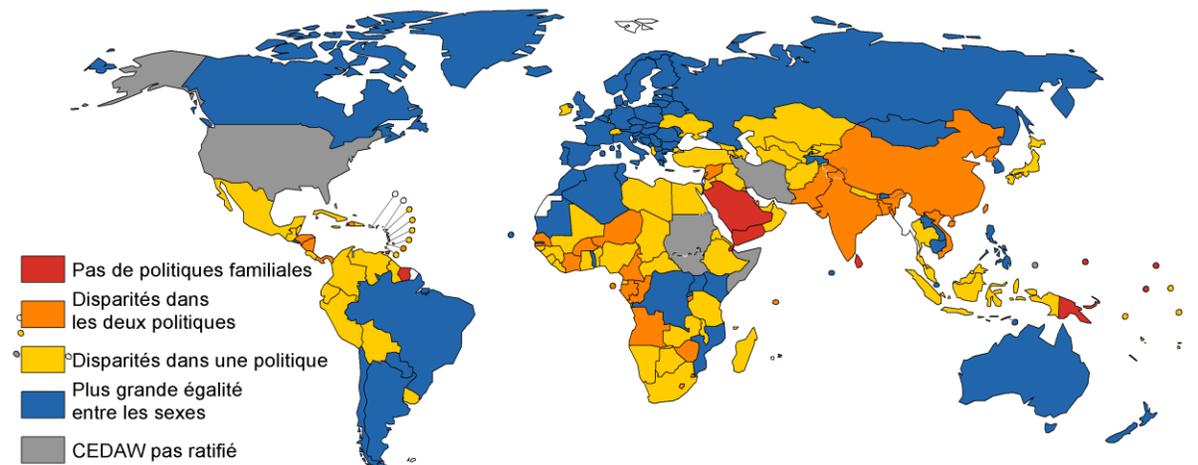
Approches à l'égalité des sexes comprennent les interdictions de discrimination contre les femmes, les garanties d'égalité des droits, les garanties d'égalité devant la loi, et les garanties d'égalité générale pour les hommes et les femmes.

**Garantie, mais le droit coutumier ou religieux peut supplanter* signifie que la constitution garantit au moins une approche à l'égalité des sexes, mais permet également que le droit religieux ou coutumier prévaut sur tout ou partie de la constitution.

***Potentiel d'action positive* indique que les constitutions incluent également des mesures pour promouvoir l'égalité pour les femmes

Source : Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD), Base de données sur les constitutions, 2014

Carte 2: Y a-t-il des disparités entre les sexes dans les politiques familiales?



Les politiques familiales présentées sur cette carte comprennent les congés payés pour les parents de nourrissons et l'âge minimum de mariage avec le consentement parental. On considère que les pays ont une disparité de genre dans les politiques de congés payés s'ils offrent des congés payés soit aux mères, soit aux pères, mais pas aux deux. Dans tous les pays où cette disparité existe, les mères reçoivent du congé, mais pas les pères.

Même parmi les pays désignés comme ayant une plus grande égalité entre les sexes, beaucoup ont des disparités entre les sexes dans la durée du congé.

On considère qu'un pays a une disparité entre les sexes dans l'âge minimum de mariage si, avec le consentement parental, les filles peuvent être mariées à un âge plus précoce que les garçons.

Source : Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD), Base de données sur les constitutions, 2014

Pour plus d'informations, veuillez consulter le mémoire de WORLD, « Est-ce que les États parties à la CEDAW honorent leurs engagements envers les femmes et les filles? Une analyse comparative d'action nationale à l'échelle mondiale. »

La Fondation Bill et Melinda Gates a apporté une subvention de soutien pour ce travail pour améliorer la quantité et la qualité des données politiques comparatives disponibles en partenariat avec l'Initiative « No Ceilings » de la Fondation Bill, Hillary et Chelsea Clinton. Sauf indication contraire, toutes les analyses de données dans les produits de « No Ceilings » ont été basées sur 197 pays et les signataires au Programme de Beijing.

À propos de WORLD: Le Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD) vise à améliorer la quantité et la qualité des données comparatives mondiales sur les politiques touchant la santé humaine, le développement, le bien-être, et l'équité. Avec ces données, WORLD informe les débats politiques, facilite des études comparatives sur le progrès, la faisabilité, et l'efficacité des politiques, et avance les efforts pour engager la responsabilité des décideurs.